

JD
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 93-14 du 25 Janvier 1993

Portant approbation du Bilan et des comptes annexes exercice 1991 de la Société Nationale de Commercialisation des Produits Pétroliers (SO.NA.CO.P.).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi N° 88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 92-91 du 10 Mars 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Commerce et du Tourisme ;
- VU le Décret N° 92-63 du 10 Mars 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan et de la Restructuration Economique ;
- VU le Décret N° 89-64 du 17 Février 1989 portant approbation des Statuts de la Société Nationale de Commercialisation des Produits Pétroliers (SO.NA.CO.P.) ;
- SUR Proposition conjointe du Ministre du Commerce et du Tourisme et du Ministre du Plan et de la Restructuration Economique ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 06 Janvier 1993.

.../...

DECRETE :

Article 1er.- Sont approuvés le Bilan et les comptes annexes de la Société Nationale de Commercialisation des Produits Pétroliers exercice 1991 tels qu'ils figurent en annexe au présent Décret.

Article 2.- Le présent Décret sera publié partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 25 Janvier 1993

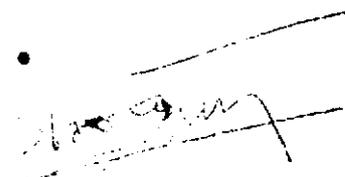
par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Nicéphore SOGLO

Le Ministre d'Etat, Secrétaire
Général à la Présidence de la
République,


Désiré VIEYRA

Le Ministre du Plan et de la
Restructuration Economique,


Robert TAGNON

Le Ministre du Commerce
et du Tourisme,


Bernard HOUEGNON

Ampliations : PR 6 AN 2 CS 2 SGG 4 MESGPR 4 MPRE 4 MCT 4 AUTRES
MINISTERES 20 DP-INSAE 3 DTCP 4 SONACOP 10 CCIB 2 DB-DCOF-DSDV-DI 10
UNB-FASJEP 4 JORB 1.-